

Au quotidien
Rénov'en Luys

Grand angle
Développement
économique

Zoom sur...
Cluedo géant

Le **Mag**



Luys en Béarn
communauté de communes

N°11 novembre 2023

Le magazine
de la Communauté
de communes
des Luys en Béarn

La mobilité
Un enjeu de
cohésion sociale
et territoriale

p.06-11



Le Mag n°11 novembre 2023

Sommaire

Transformation plutôt que transition !

Si habitants et professionnels de la Communauté de communes évoluent dans un environnement favorable, c'est évidemment lié à l'action de celles et ceux qui nous précédés en responsabilité. Ils ont su prendre les bonnes décisions et orientations pour le territoire. Parfois... souvent même, en acceptant des risques, en renonçant à des habitudes, des savoir-faire, et, des certitudes. Alors que tout allait bien ! Mais conscients que demain ne se prépare pas avec les recettes d'hier et d'aujourd'hui.

Nous, élus et agents de la Communauté, avons le devoir de nous questionner en permanence, sur les futurs souhaitables. Nous devons susciter et favoriser les initiatives, réveiller les innovations qui contribueront à façonner durablement ce Nord Béarn, en un lieu d'émancipation et d'épanouissement. Nous sommes appelés à provoquer des ruptures pour construire un avenir serein.

Ce Mag ouvre une perspective sur les mutations profondes que nous engageons et qui marqueront le futur de celles et ceux qui font le choix de vivre ici. Il démontre que se transformer est une démarche soutenue d'amélioration continue. Il affirme que c'est la seule voie pour continuer à faire des Luys en Béarn un terroir d'exception !

Bonne lecture

Au plaisir de vous croiser lors d'un des nombreux événements, manifestations ou fêtes de notre territoire.



Bernard Peyroulet
Président de la Communauté
de communes des Luys en Béarn

Directeur de la publication Bernard Peyroulet

Photos Pascal Le Doaré - Andres Rodriguez - Gaetan Portanart

Maquette Petit raisin - Jurançon - 06 35 13 01 24

Réalisation Service communication

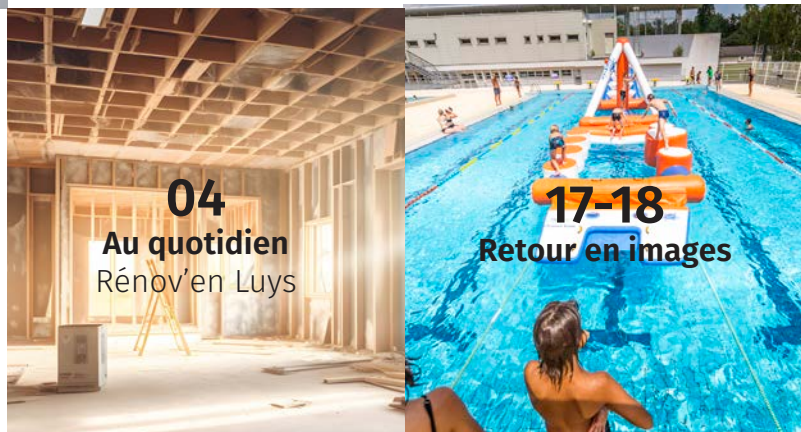
Impression Imprimerie Moderne-Pau
13 000 exemplaires sur papier recyclé

Communauté de communes des Luys en Béarn

05 59 33 72 34 - contact@cclb64.fr

68, chemin de Pau 64121 Serres-Castet

<https://www.cclb64.fr>



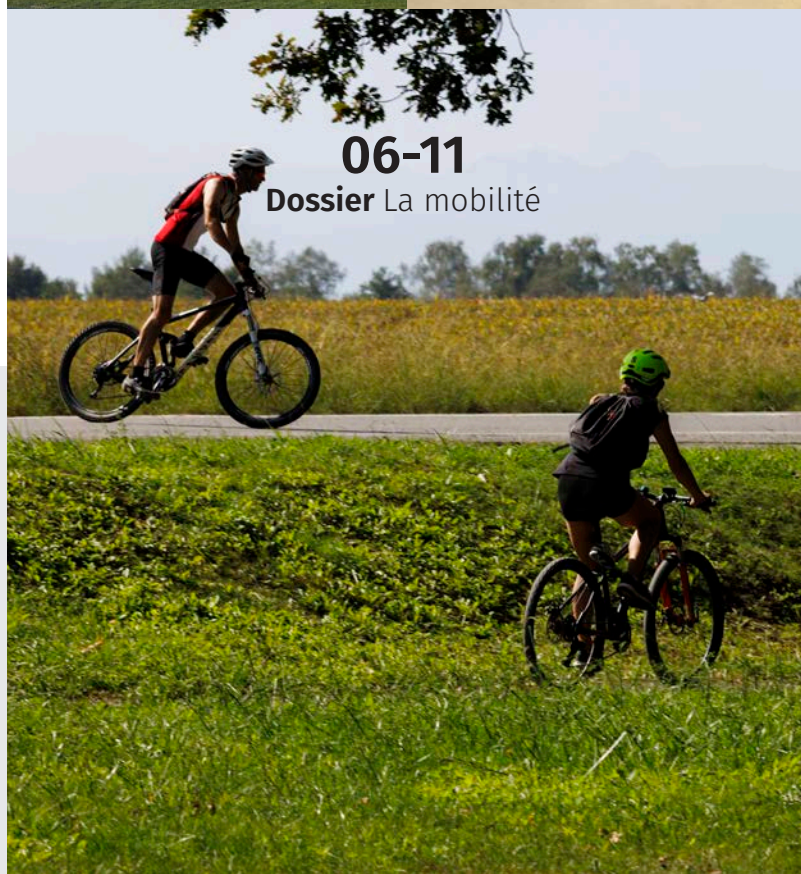
04
Au quotidien
Rénov'en Luys

17-18
Retour en images



14-15
Grand angle
Développement
économique

16
Zoom sur...
Cluedo géant



06-11
Dossier La mobilité

Au quotidien

Ayez le réflexe Renov'en Luys !

Lancé en janvier 2022, le dispositif Renov'en Luys a pour objectif d'accompagner les habitants dans leurs projets et démarches de rénovation énergétique de l'habitat. Son organisation autour d'un conseiller de proximité et des acteurs du territoire garantit des projets de qualité.

La rénovation énergétique au coeur du dispositif

Avec cette plateforme, la Communauté de communes a mis la lutte contre la précarité énergétique au coeur de sa politique en faveur de l'habitat.

La rénovation énergétique comprend l'ensemble des travaux permettant d'améliorer le confort de son logement en réduisant sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre. Les travaux de rénovation énergétique peuvent, par exemple, concerner l'isolation d'un logement, le remplacement d'une chaudière ou encore l'installation d'un système de ventilation, d'un régulateur de température.

Un guichet unique

Le dispositif porté par la CCLB se veut avant tout, un guichet unique et ce, afin de faciliter l'accès à l'information et de simplifier les démarches des projets de rénovation.

Une conseillère dédiée a ainsi la charge du territoire des Luys en Béarn. Les demandes de conseil sont prises en compte sur simple appel au 05 59 33 72 34. La conseillère rappelle les personnes sur les créneaux convenus et propose un rendez-vous physique à l'occasion de l'une de ses permanences à Arzacq-Arraziguet, Serres-Castet, Garlin ou Thèze-Miossens. L'accompagnement dispensé est gratuit, du simple conseil technique au conseil personnalisé.

Ensemble, vous construisez un projet sur-mesure, adapté à vos besoins.

■ À noter

- Aurélie Houssier, conseillère Renov'en Luys, vous recontacte dans les quelques jours qui suivent votre appel. Un rendez-vous vous est proposé dans les meilleurs délais.
- Lors de votre rendez-vous avec la conseillère Renov'en Luys, la liste des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) vous est communiquée. En effet, pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel RGE.
- Une fois les devis nécessaires reçus, la conseillère les analyse avec vous et vous aide à comparer les prestations pour faire un choix éclairé.



Frédéric Clabé

Vice-président en charge de la commission Habitat et Mobilités

Action n°
12
Environnement
et climat

La rénovation énergétique des logements un enjeu pour un nombre important d'habitants des Luys, une priorité pour la CCLB.





■ Jobenluys, la plateforme de l'emploi des Luys en Béarn

La plateforme s'adapte à tous les profils et permet de poster ou de trouver, en quelques clics, les offres sur le territoire.

Les recruteurs peuvent déposer directement des offres, gérer les candidatures reçues et ainsi renforcer leur visibilité sur le territoire.

Les candidats, quant à eux, ont un accès direct aux offres proches de leur domicile.

Les + de l'outil

- Stages, alternance et emplois saisonniers sont également répertoriés sur le site.

- La CVthèque permet aux candidats de déposer leur CV pour qu'ils puissent être trouvés et consultés par de potentiels recruteurs.

- La carte interactive assure une visibilité à l'ensemble des offres à pourvoir sur le territoire.

■ Égalité femme/homme

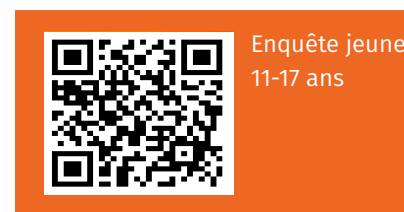
Depuis la présentation du rapport égalité femmes / hommes en octobre 2021 au conseil communautaire, les élus de la CCLB ont activé des actions concrètes au sein même de l'institution et à destination des publics externes.

Au sein des élus des Luys en béarn, c'est Karine Laplace-Noble et Jean-Patrick Bazile qui ont la charge de porter cette thématique. Florence Bely et Antoine Hielle sont, quant à eux, les interlocuteurs des agents.

Echanges ou débats ?

A l'appui d'un questionnaire partagé à l'ensemble des élus et agents, permettant d'identifier un premier ressenti général sur l'état de l'égalité Femmes-Hommes au niveau de l'organisation, les difficultés ou les situations qui paraîtraient inégalitaires, des débats mouvants ont été animés.

En octobre 2022, le séminaire des élus organisé à l'ESAT de Diusse a aussi été l'occasion d'un atelier autour des actions à mettre en place pour encourager les femmes à s'investir davantage dans des mandats politiques ou associatifs.



Cap sur la jeunesse !

Karine Laplace-Noble et Jean-Patrick Bazile, élus référents et le service jeunesse ont également travaillé conjointement pour développer des actions directement auprès des jeunes du territoire.

Via un questionnaire, les jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont invités à donner leur avis sur l'égalité homme / femme au sein des thématiques jeunesse, sport et culture.

Dès que ces états des lieux seront finalisés, des actes concrets, destinés à sensibiliser sur cette thématique, pourront être programmés jusqu'à la fin du mandat !

■ Optimisation des services

Le 22 juin dernier, la Direction générale, les directeurs de Pôle et les responsables de service opérationnels de la Communauté de communes se sont réunis pour échanger sur la meilleure façon d'optimiser le travail transversal des services.

L'objectif : continuer à gagner en efficacité afin de rendre un service maximal et aux communes. aux habitants du territoire.

Des outils concrets ont ainsi été adoptés et développés dès la rentrée de septembre.

En bref

Dossier

La mobilité,

La mobilité est un fondement de notre société.

Elle façonne les vies, elle irrigue nos quotidiens.

Les besoins de mobilité et les moyens de mobilité évoluent. Ces changements appellent aujourd'hui de nouvelles réponses auxquelles les territoires ont toute légitimité à contribuer.

La CCLB a fait le choix d'inscrire cette thématique dans ses priorités dès le début du mandat avec l'ambition de mettre en synergie les différents acteurs dans ce domaine et avec la volonté d'apporter des réponses pratiques, pragmatiques et multiples (vélo, covoiturage, transport à la demande, transport en commun...).

«En matière de mobilité, il n'y a pas un usage mais des usages, il n'y a pas une solution mais des solutions.»





Une compétence au cœur du projet politique

Si à l'origine, la compétence mobilité se veut une compétence communale, elle dépasse aujourd'hui largement le périmètre de la commune elle-même. La loi LOM de 2019 a donné aux intercommunalités la possibilité de prendre en propre cette compétence dès juin 2021 pour l'exercer sur leur ressort ou de laisser la Région l'exercer.

Le travail initié par le Pays de Béarn autour du livre blanc des mobilités a conduit les EPCI Béarnais à envisager un élargissement du syndicat Pau Béarn Mobilité et notamment pour notre territoire au-delà des 4 communes déjà intégrées (Serres-Castet, Navailles-Angos, Sauvagnon et Montardon).

Cet élargissement à moyen terme peut être une trajectoire, mais en attendant la CCLB a souhaité enclencher sans attendre une réflexion mobilité avec la Région compétente en la matière.

Projet de mobilité du Pays de Béarn

Le Pays de Béarn a permis une réflexion plus globale entre intercommunalités et d'envisager des connexions avec des territoires voisins.

Le livre blanc, issu de ces échanges, fait un état des lieux et donne une trajectoire commune.

4 ambitions majeures :

- Mieux relier les polarités entre elles,
- Organiser la mobilité au coeur des bassins de vie,
- Rééquilibrer les usages pour les déplacements de proximité,
- Réussir la mise en oeuvre du projet.

Se déplacer autrement, mais comment ?

La mobilité demande un gros travail de réflexion et d'analyse. Analyse des déplacements, des évolutions sociétales, des infrastructures, des moyens...

Le défi consiste donc à proposer des solutions réellement adaptées puis utilisées. C'est pourquoi élus et techniciens des Luys en Béarn travaillent avec la Région mais aussi les territoires voisins pour mettre en œuvre un schéma de mobilité cohérent pour notre territoire et en adéquation avec nos moyens financiers.

Des expérimentations seront donc nécessaires et les services seront développés de manière graduelle.

Des alternatives à la voiture solo existent sur le territoire et d'autres vont voir le jour.



■ Co-voiturage

Qu'il soit réalisé en famille ou avec des amis, le co-voiturage ne cesse de se développer sur notre territoire. En témoigne le nombre croissant de véhicules stationnés sur les aires/ parkings (Thèze, Serres-Castet et bientôt Garlin) construits à cet effet ou au niveau d'autres lieux de stationnement qui deviennent des rendez-vous de co-voiturage par l'usage.

Pour développer le co-voiturage l'intérêt est de faciliter le co-voiturage avec des personnes que l'on ne connaît pas forcément, cela démultiplie les propositions de trajets. Pour ce faire il faut passer par le déploiement d'une application.

La région Aquitaine lance son application « covoit modalis ». Combinée au site modalis.fr, l'application permet de calculer le meilleur itinéraire en combinant les modes de transport urbains et régionaux (bus, car, trains), la marche à pied et les mobilités douces. La plateforme intègre les propositions des plateformes bien connues (blablaCAR...) elle est accessible à tous et pour tous les trajets sans commission. Son déploiement est progressif et plus de personnes seront connectées sur la plateforme et plus il y aura de propositions de trajets.





■ *Le Transport à la demande*

Le Transport à la demande (TAD) est un service public et collectif à tarif modique, ouvert à tous. Il fonctionne à des jours et horaires prédéterminés. Un véhicule vient chercher le voyageur à son domicile ou sur un arrêt identifié (centre bourg...) et lui permet de rejoindre les services de proximité.

► **En pratique :**

La Communauté de communes réfléchit sérieusement à développer ce type de dispositif. Bien que les quatre communes du Sud bénéficient déjà de ce service via le Syndicat Pau Béarn et mobilité, le projet, travaillé avec la Région, est envisagé sur la globalité du territoire.

L'enjeu majeur consiste à définir un transport à la demande compatible avec nos ressources financières, à déterminer les publics à privilégier et le type de transport. Les seniors pour leur faciliter l'accès à la santé ? Les jeunes ? Les actifs et notamment les personnes en recherche d'emploi ?...

■ *Le cyclable et son schéma*

En parallèle de ce travail avec la Région, la CCLB a souhaité avancer sur la question du cyclable.

De manière complémentaire aux quatre communes du Sud qui se sont lancées ensemble sur la réalisation d'un schéma cyclable, la Communauté de communes a engagé dès 2022 la réalisation d'un schéma cyclable pour tout son territoire en prenant appui sur 9 communes du territoire volontaires pour avancer sur ce sujet.

Le schéma cyclable permet un diagnostic à l'échelle de l'intercommunalité, une stratégie commune et des développements spécifiques sur les communes. En pratique, la CCLB a lancé une enquête autour du schéma cyclable qui a vocation à compléter l'état des lieux réalisé par le cabinet Immergis, prestataire chargé d'accompagner la Communauté de communes pour ce projet.

Fort de cet état des lieux, le comité de pilotage va commencer à proposer des solutions : les itinéraires à privilégier, les aménagements possibles, la mise en place de chaudières (chaussée pour les circulations douces), l'installation de mobiliers, des animations... ce schéma cyclable devrait être finalisé pour janvier 2024.





■ *La voie verte ou vélo route*

En 2016, la commune de Serres-Castet a lancé une réflexion sur la mise en place d'une voie verte pouvant relier Serres-Castet à Montardon et à Sauvagnon.

Avec l'aide du Conseil Départemental ce projet est devenu plus ambitieux avec pour objectif de rejoindre la commune de Sault de Navailles. Le Conseil Départemental l'a donc intégré au plan vélo 2020 et en est devenu le maître d'ouvrage. La CCLB accompagne ce projet.

Une réunion en présence du Département a été proposée aux communes de notre territoire concernées par ce tracé jusqu'à Morlance.

«Objectif : début du en tracé 2024.»

■ *Le schéma directeur d'infrastructure de recharge électrique*

Elus et techniciens participent à la construction de ce schéma qui devrait être finalisé fin 2023.

En effet les véhicules électriques semblent être une des solutions pour accompagner la sortie programmée des véhicules thermiques.

Même si l'on sait que les habitants de notre territoire utiliseront à 85% le branchement au domicile pour recharger leur véhicule (le branchement à domicile est le moins coûteux), il nous faut réfléchir un maillage cohérent sur notre territoire.

Ce schéma d'infrastructure de bornes électriques permettrait aux habitants de se brancher en complément de leur domicile et répondrait aussi aux besoins des touristes et des itinérants.

► **En pratique :**

Un déploiement de bornes devrait voir le jour sur notre territoire. Ce déploiement sera progressif pour correspondre à l'évolution de l'utilisation électrique et faire en sorte que ces bornes soient réellement utilisées. En effet aujourd'hui certaines bornes déployées sur notre territoire sont peu ou pas utilisées.





Frédéric Clabé
en charge de la commission
Habitat et Mobilités

La mobilité est l'affaire de tous.

La mobilité jusque là se résumait plutôt majoritairement à l'utilisation de la voiture thermique individuelle sur notre territoire. On se rend compte, aujourd'hui que cet usage a des conséquences financières quotidiennes pour la population. Cela soulève également des questions autour de la santé, des enjeux environnementaux, des aménagements urbains.

La voiture moins thermique demain restera toujours notre premier mode de déplacement mais chaque fois que l'on pourra faire sans la voiture solo, ce sera la preuve que l'on a su ensemble prendre le virage de l'évolution des modes de déplacement.

Avec l'appui technique de Mélanie Cabé et David Briançon, la commission tente d'agir sur tous les fronts de la mobilité y compris sur la sensibilisation du public au travers d'animations proposées à toutes les écoles et collèges du territoire mais aussi à tout un chacun comme lors du mois des mobilités de juin dernier.

Mais la mobilité c'est aussi se questionner sur la nécessité d'avoir toujours plus de déplacements. Le meilleur des déplacements c'est celui que l'on ne réalise pas parce que l'on trouve à proximité activités, animations, services dont on a besoin.

La mobilité c'est aussi une question d'aménagement du territoire. En ce sens la CCLB développe des initiatives sur cette question de proximité.

Réduire les distances grâce à l'électrique

L'État propose deux aides à l'achat d'un vélo électrique. Ces dernières peuvent se cumuler entre elles.

Vélo à assistance électrique

1. Le bonus écologique, aussi appelé bonus vélo, est une aide financière à l'achat d'un vélo traditionnel, d'un vélo cargo, d'un vélo à assistance électrique... Pour l'achat d'un vélo électrique, son montant s'échelonne entre 300 et 2000 euros. Le bonus vélo est accordé en fonction du revenu fiscal de référence du propriétaire du vélo.

2. La prime à la conversion est accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, en remplacement d'un véhicule thermique. Le montant de la prime à la conversion peut être de 1500 euros ou de 3000 euros en fonction de la situation fiscale du propriétaire du vélo électrique.

Véhicule électrique

De nombreuses aides sont aujourd'hui disponibles pour vous permettre d'acheter une voiture électrique.

Le bonus écologique jusqu'à 7 000 euros, et la prime à la conversion qui peut atteindre 6 000 euros, tous deux sous condition de ressources, sont cumulables.



■ Mobilité et Jeunesse

Alors que les moyens de communication, notamment numériques, explosent, l'isolement géographique peut être un vrai frein pour les habitants d'un territoire. L'étendue du territoire des Luys crée des distances parfois contraignantes pour la jeune génération.

Pas encore véhiculés, sans moyen de locomotion facile, les jeunes sont parfois privés de certaines activités.

Fort de ce constat, la commission jeunesse a décidé d'expérimenter au cours de l'été 2022, un dispositif «d'animations délocalisées» pour permettre à l'ensemble des jeunes du territoire des Luys de bénéficier d'animations de loisirs, de découvertes artistiques et sportives et ce, dans un périmètre proche de leur zone de résidence.

L'expérimentation s'est déployée sur 6 pôles ciblés du territoire, soit 9 communes, afin d'aller à la rencontre des jeunes et de leur proposer des activités mais également pour échanger avec eux, recenser leurs envies, leurs attentes dans la perspective de la pérennisation de ce dispositif.

Cette action, complémentaire à l'offre des Espaces Jeunes, a eu un réel succès.

Ce dispositif, garant d'une politique jeunesse plus en proximité, a pour objectif d'être reconduit.

Accompagner et éduquer les jeunes générations

Il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser et encourager à une mobilité plus vertueuse !

Les écoles du territoire sont donc aussi au coeur du projet porté par la commission Mobilité, à savoir inscrire la mobilité dans leurs activités pédagogiques.

Comme lors du « Mois des mobilités » en juin 2023, la CCLB lance un appel à projet en direction de toutes les écoles du territoire et propose l'organisation et l'animation d'ateliers autour du vélo. Ces ateliers de maniement et de réparation du vélo sont pris en charge par la CCLB via le financement Avélo2 de l'ADEME, dispositif pour lequel elle a été lauréate.

«Il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser à une mobilité plus vertueuse.»

Action n°
20
Environnement
et climat

Action n°
32
Identité





■ Culture : au Luys en Béarn, la culture vient à vous

Festi'Luys, Ricochets des Luys en Béarn, Ateliers d'Éducation Artistique et Culturelle et spectacles itinérants, sont les exemples concrets des solutions déployées pour réduire les distances de notre vaste territoire.

L'accès à la culture sous toutes ses formes étant un enjeu majeur de la politique culturelle, la culture des Luys en Béarn est donc itinérante.

Le Festi'Luys, festival phare de la Communauté de communes, s'organise tous les deux ans dans une commune du territoire. Bournos, Montardon, Garlin et en 2025, Serres-Castet.

En alternance, les plus petites communes ne sont pas de reste puisque depuis 2022, les Ricochets proposent d'investir les places de village avec des animations hautes en couleurs. Bouillon a accueilli la 1ère édition. Plusieurs candidatures sont déjà arrivées pour le rendez-vous de 2024.

La Compagnie ToutDroitJusqu'auMatin, conçoit chaque année, à la demande de la CCLB, un spectacle unique et dédié à la commune qui l'accueille. Les habitants de Thèze, Larreule, Auga, Mazerolles et cette année Aubin ont eu le plaisir d'accueillir cette troupe pas comme les autres, qui revisite les classiques à sa façon.

La culture du « aller vers » passe aussi par la musique. En effet, depuis la rentrée 2022, élus et direction culturelle ont pris le parti de réinvestir le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC) en proposant les services des professeurs de l'école intercommunale de musique aux établissements scolaires du territoire afin de construire avec

«La culture des Luys en Béarn est itinérante.»

Action n°
5 et 30
Identité





Lotissement d'activités : les contraintes réglementaires archéologiques

La Communauté de communes, propriétaire du foncier disponible autour de la concession Debard automobiles, a initié un projet d'aménagement d'un lotissement d'activités, de 5,5 hectares afin de pouvoir proposer des solutions d'implantation aux entreprises.

Le permis d'aménager déposé, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), a prescrit un diagnostic d'archéologie préventive.

Sur la base de cette prescription, la CCLB a donc mobilisé l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) pour réaliser ces « pré-fouilles » et confirmer, ou non, l'intérêt de réaliser des fouilles complémentaires. Cette phase, qui s'est déroulée en 2021, a été entièrement prise en charge par l'opérateur national lui-même.

A l'appui des conclusions du diagnostic ayant révélé la présence d'éventuels vestiges, la DRAC a donc prescrit des fouilles complémentaires.

Pour les réaliser, les opérateurs agréés par l'Etat ont été mis en concurrence sur la base du cahier des charges scientifique de la DRAC. L'entreprise EVEA a obtenu le marché.

Ces fouilles obligatoires pour obtenir le permis ont été réalisées au mois de juillet pour un total de 300 000 euros à la charge de la CCLB.

Cette dépense, non prévue initialement, a été intégrée au coût global de l'opération et vient, hélas, alourdir le bilan de l'opération. Pour autant, la Communauté de communes souhaite mener à bien ce projet pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises. En effet, des contacts ont déjà été noués avec des entreprises intéressées pour s'implanter prochainement sur cette zone d'activités.

Aujourd'hui, la consultation pour la réalisation des travaux prévus en fin d'année a été réalisée.

Un dossier de demande de subvention a également été déposé auprès des services de l'Etat pour compenser le surcoût lié aux fouilles.

Une dizaine de terrains sont à la vente.

« La Communauté de communes souhaite mener à bien ce projet pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises. »

Grand Angle

Développement économique



Projet ICARE

Accompagner les projets de développement économique

Le mercredi 6 septembre 2023 à 17h à la Pépinière d'entreprises ESPELIDA, la CCLB a organisé une séance de présentation des solutions d'implantation (terrains ou locaux clés en main à la location ou à l'achat) sur le Parc d'Activités Economiques Thèze-Miossens, en partenariat avec CITANIUM et URBAN AREA.

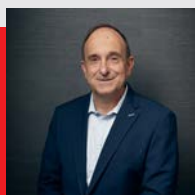
Cette opération de promotion du Parc d'Activités Economiques a été l'occasion pour l'entreprise CITANIUM d'exposer son projet ICARE.

Ce projet immobilier offre de nouvelles solutions d'implantation à destination des TPE des secteurs industriel et artisanal, en proposant des locaux clés en main dans un bâtiment de 1 500 m² découpé en 5 cellules d'environ 285 m². Ces cellules seront proposées à l'achat et à la location et pourront être fusionnées pour s'adapter à chaque projet. Le bâtiment sera entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques.

Le permis de construire a été obtenu le 6 juillet 2023.



Action n°
28
Économie



Jean-Yves Courrèges

Vice-président en charge de la gestion des zones et du parc immobilier d'entreprises, emploi

Ces solutions immobilières clés en main proposées à l'achat ou à la location devraient permettre à des TPE-PME locales d'ancrer leur développement sur ce parc d'activités Thèze-Miossens. Cela permettra aussi de proposer des solutions de sortie adaptées aux entreprises hébergées dans la Pépinière d'entreprises ESPELIDA durant les premières années suivant leur création. La CCLB porte l'ambition de faire de ce parc d'activités un modèle en matière de développement économique durable.

Zoom sur...

Cluedo géant au château de Morlanne

Les 30 et 31 octobre, le château de Morlanne est devenu le théâtre d'un jeu bien connu de tous : le Cluedo. Entièrement imaginé et créé par l'équipe de la Ludothèque, ce jeu d'énigmes mis en scène par les agents du service Jeunesse et du château a fait le bonheur de tous.

Qui est l'assassin caché sous son masque ?

Chaque année, le Comte Vladimir organise son traditionnel bal masqué pour fêter Halloween au Château de Morlanne. Mais lorsque minuit sonne, alors que la fête bat son plein et que robes, costumes et masques se mêlent sur la piste, un hurlement retenti : le Comte Vladimir est retrouvé mort dans l'une des pièces du château. Que lui est-il arrivé ? Pour résoudre l'enquête, les détectives en herbe, âgés de 10 ans et plus, ont dû découvrir et analyser les indices dispersés dans les différentes pièces du château.

Au fil de leur déambulation, enquêteurs et fins limiers ont ainsi pu découvrir la forteresse de Gaston Febus et les oeuvres de Raymond et Hélène Ritter, anciens propriétaires de la demeure et riches collectionneurs.

Les espaces jeunes sur le front

Les trois espaces jeunes du territoire (Arzacq, Garlin et Serres-Castet) se sont prêtés au jeu. Après s'être défiés sur fond de geocaching avec le Terra Aventura dans les rues de Morlanne, les jeunes, par équipe, ont relevé le défi de démasquer l'assassin.

L'occasion de réunir les trois espaces jeunes autour d'une même activité à partager.

Un vrai travail d'équipe

Créer un jeu d'énigmes grandeur nature n'est pas une mince affaire. En effet, avant de pouvoir le tester avec une équipe de talentueux enquêteurs bénévoles, les animatrices de la Ludothèque, grâce à leur imagination débordante, ont d'abord créé l'histoire du comte Vladimir. S'en est suivi un travail par étapes : imaginer les armes possibles, élaborer une liste de suspects, croiser les indices potentiels et travailler par élimination.

Pour passer du concept de projet à la réalisation concrète, un vrai travail de collaboration entre les équipes de la Ludothèque, du château, du service jeunesse et du service communication a été nécessaire.



Piscines en fête : les animations organisées sur les 3 piscines intercommunales ont fait le plein. Une nouvelle édition réussie.



Immense succès pour le spectacle Robin des bois créé par la compagnie ToutDroitJusqu'auMatin et joué à Aubin au mois d'août.



Fête de la science au musée gallo-romain.



Week-end médiéval au château de Morlanne.

Plus de 300 personnes sont venues partager un moment convivial autour du jeu à l'occasion de la fête de la Ludothèque des Luys en Béarn.



Réception des sportifs à Poms : l'occasion pour la CCLB de mettre à l'honneur les hommes et les femmes, bénévoles, sportifs et dirigeants des clubs du territoire



Vendredi 30 juin musiciens, chanteurs, apprentis et passionnés étaient réunis pour la fête de l'école de musique des Luys en Béarn. Une soirée riche en sons et en couleurs.



Journée Nelson Paillou à Mazerolles.



En images

Festi'Luys

2023 : quel succès !





Adiu !

Festi'Luys 2023 : quel succès !

Après 4 années d'absence, le Festi'Luys faisait son grand retour. Manifestation phare de l'intercommunalité, cette journée dédiée aux arts de la rue a retrouvé son public. Pour cette 10ème édition, près de 2 000 festivaliers ont pu profiter gratuitement d'une programmation mêlant danse, art du cirque, jeux et musique. Les spectateurs ont ri, rêvé, partagé leur plaisir et chaleureusement applaudi les superbes prestations artistiques.

L'atypique course hippique et l'acrobatie duo dansant par les cheveux ont régalé petits et grands. Le spectacle déjanté de la compagnie Kadavresky et le spectacle burlesque des Fight Foot Fingers ont conquis le public. Soleil, chaleur et bonne humeur étaient également au rendez-vous.

Tous les ingrédients étaient donc réunis pour que cette manifestation tant attendue soit une réussite. Un défi relevé, aussi, grâce à la mobilisation des nombreux bénévoles coordonnés par la commune de Garlin. Vous en redemandez encore ?

Rendez-vous en 2025 à Serres-Castet !

Lo Festi'Luys 2023 : quina escaduda !

Après 4 ans d'absència, lo Festi'luys qu'ei tornat. Manifestacion fundamentau de l'intercomunalitat, aqueth dia dedicat aus arts de la carrèra qu'a arretrobat lo son public. Tad aquesta 10au edicion, 2000 hestenalèrs qu'an profietat d'ua programacion a gratis de dança, arts deu circ, jòcs e musica. Los espectators qu'an arridut, saunejat, partajtat lo plaser e aplaudit calorosament las supèrbas prestacions artisticas.

L'atípica corruda ipica e l'acrobatica duo dançant peus peüs qu'an regalat petits e grans. L'espectacle completament hòu de la companhia « Kadavresky » e la representacion borlesca deus « Fight Foot Fingers » qu'an conquesit lo public. Sò, calor e bona umor qu'èran tanben au rendètz-vos.

Tots los ingredients qu'èran donc amassats tà qu'aquesta manifestacion tan atenuda e sia escaduda.

Un desfís tienut, tanben, mercès à la mobilizacion deus benevòles coordonats per la comuna de Garlin.

Ne voletz enqüèra ?

Rendètz-vos en 2025 a Sèrras Castèth !

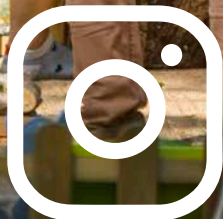
#

Territoire

de reucontres



Instagram



@LuysEnBearn